

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 octobre 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée
et dans le reste du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

Lettres identiques datées du 10 octobre 2003,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Poursuivant à tous les niveaux sa campagne militaire contre le peuple palestinien dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, Israël, puissance occupante, continue à tuer délibérément des civils palestiniens et à détruire des terres et des immeubles palestiniens. Aujourd'hui, juste après minuit (heure locale), les forces israéliennes d'occupation ont procédé à un intense raid aérien à l'intérieur de la bande de Gaza occupée, dans le camp de réfugiés de Rafah. Durant ce raid, les forces d'occupation, tirant avec des mitrailleuses et des missiles à partir d'hélicoptères, ont tué sept Palestiniens, dont deux enfants. Ces deux enfants sont un garçon de 8 ans, Ibrahim Ahmed Al-Qarynawi, et un garçon de 12 ans, Sami Talal Salah.

Outre ceux qui ont été tués, 50 autres Palestiniens au moins ont été blessés par les forces d'occupation, la plupart des victimes ayant été touchées par un missile tiré d'un hélicoptère de combat contre une foule de civils. Le grand nombre de victimes a fait que l'hôpital Najjar, à Rafah, a été débordé : il ne disposait pas d'assez de médicaments ou de fournitures médicales pour soigner tous les blessés. De plus, un grand nombre de ces blessés graves n'ont pas pu être transférés vers d'autres hôpitaux en raison des restrictions à la liberté de mouvement imposées par les forces israéliennes d'occupation dans cette zone.

En même temps, comme on l'a noté plus haut, les forces israéliennes d'occupation ont continué la pratique barbare consistant à démolir des maisons palestiniennes et à raser ou détruire des terres palestiniennes. Ces pratiques illégales sont conçues comme une forme de sanction collective contre le peuple palestinien et dans le cadre de la campagne de colonisation menée par Israël, qui continue à édifier, en violation flagrante du droit international, y compris du droit international humanitaire, un mur, dans le territoire occupé, qui témoigne de sa volonté de conquête. Ainsi, à Gaza, aujourd'hui, trois maisons au moins ont été détruites au



boulevard par les forces d'occupation. Ces démolitions font suite à des dizaines d'autres réalisées par les forces d'occupation dans l'ensemble du territoire palestinien occupé au cours des quatre semaines qui se sont écoulées depuis ma dernière lettre, y compris la destruction au bulldozer de 13 bâtiments dans la bande de Gaza le 1er octobre. En outre, durant les nombreux raids effectués, les forces d'occupation ont continué à arrêter et à maintenir en détention des Palestiniens toujours plus nombreux. Actuellement, plus de 6 000 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont détenus ou incarcérés de façon illégale par la puissance occupante.

Alors que le bilan continue de s'alourdir chaque jour et que les destructions se poursuivent, la crise humanitaire qu'endure le peuple palestinien continue à s'intensifier. Israël continue à imposer un étouffant carcan de restrictions au mouvement des personnes et des marchandises, y compris médicales et humanitaires, et la situation socioéconomique des Palestiniens continue à se détériorer, aggravant encore leurs souffrances et leurs privations. Cette violation incessante, par la puissance occupante, des droits de l'homme du peuple palestinien et de toutes les normes et de tous les principes du droit international exacerbe gravement une situation déjà critique et instable, sur le terrain, alors que la seconde Intifada palestinienne dure déjà depuis plus de trois ans, tout comme la campagne militaire odieuse menée par Israël pour l'écraser.

La présente lettre fait suite aux 173 lettres que nous vous avons déjà adressées concernant la crise actuelle dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, dont les dates vont du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 10 septembre 2003 (A/ES-10/236-S/2003/874), constituent un compte rendu sommaire des crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. Pour tous ces crimes de guerre, le terrorisme d'État et les violations systématiques des droits de l'homme commis à l'encontre du peuple palestinien, Israël, puissance occupante, doit rendre des comptes et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Dans le même ordre d'idées, comme suite aux lettres susmentionnées, j'ai le profond regret de vous informer que, depuis ma dernière lettre, au moins 34 Palestiniens, dont plusieurs enfants, ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, ce qui porte le nombre total de martyrs à 2 567 Palestiniens. (Vous trouverez les noms des martyrs qui ont été identifiés à ce jour dans l'annexe de la présente lettre.)

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 10 octobre 2003,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Nom des martyrs tués par les forces d'occupation israéliennes
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem*,
du samedi 13 septembre au vendredi 10 octobre 2003**

Samedi 13 septembre 2003

1. Fathi Mahmoud Hussein Bulbul
2. Mahmoud Ahmed Nasr Issa
3. Mohammed Shukri Khalil Al-'Assi
4. Ahmed Ghaleb Saida Tahaine (17 ans)

Dimanche 14 septembre 2003

Ahmed Nayef Taha Abu Latifah (12 ans)

Mardi 16 septembre 2003

Ahmed Fawzi Abu Doosh

Mercredi 17 septembre 2003

Fadi Kamal Saleh Abu Zunt

Jeudi 18 septembre 2003

Jihad Izzat Salem Abu Sweireh

Lundi 22 septembre 2003

1. Basel Shafiq Al-Qawasmi
2. Shadi Awni Mansour (16 ans)

Mardi 23 septembre 2003

Marwan Ahmed Al-Najjar

Mercredi 24 septembre 2003

Mohammed Issa Hamdan (16 ans)

Jeudi 25 septembre 2003

1. Dina Hassan Issa (3 ans)
2. Mohammed Basheer Aqel
3. Mohammed Abdelnabi Abu Ormaneh
4. Riyab Abdelrahim Abdelaziz Talahmeh
5. Ibrahim Khalil Tawfik Abu Al-Rab (mort des blessures infligées le 19 septembre)
6. Izzat Salem Abu Sweireh (mort des blessures infligées le 18 septembre)
7. Mazen Yousef Salameh Mubarak
8. Rabah Ibrahim Abu Dakkeh

* Le nombre total des martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 s'élève désormais à 2 567.

Jeudi 2 octobre 2003

Selim Mohammed Al-Bayoumi

Samedi 4 octobre 2003

1. Mohammed Abdelqader Al-Badrsawi (1 an) (mort des blessures infligées le 1er octobre)
2. Saeed Mohammed Suleiman
3. Mohammed Ayman Yousef Barahmeh (9 ans)
4. Sarhan Burhan Hussein Sarhan

Dimanche 5 octobre 2003

Saeed Hussein Abu Azzoum

Jeudi 9 octobre 2003

Fadi Omar Samahneh (17 ans)

Vendredi 10 octobre 2003

1. Ibrahim Ahmed Al-Qarynawi (8 ans)
 2. Sami Talal Salah (12 ans)
 3. Mohammed Fathi Abdelwahab
 4. Nader Selim Abu Taha
 5. Mohammed Ahmed Yunis
 6. Ala'a Noman Mansour
 7. Atwa Abu Muhsen
-